

BAREME OFFICIEL DES HONORAIRESapplicables au **01.02.2018**

Montants TTC (TVA 20%), calculés sur le montant de la transaction réalisée

VENTE D'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION
HONORAIRES TTC : A LA CHARGE DU MANDANT

<u>Montant de la transaction (en euros)</u>			<u>Rémunération Mandataire (en euros)</u>
0	à	50 000	5 000
50 001	à	100 000	9,5 %
100 001	à	120 000	9 %
120 001	à	140 000	8,5 %
140 001	à	160 000	8 %
160 001	à	180 000	7,5 %
180 001	et +		7 %

VENTE DE LOCAUX COMMERCIAUX ET DE FONDS DE COMMERCE
HONORAIRES TTC : A LA CHARGE DU MANDANT

<u>Montant de la transaction (en euros)</u>			<u>Rémunération Mandataire (en euros)</u>
0	à	23 000	2 300
23 001	et plus		10 %

LOCATION A USAGE D'HABITATION / HONORAIRES TTC :

	<u>Rémunération Mandataire (en euros)</u>
A la charge du BAILLEUR :	
Visites, constitution du dossier du locataire :	25 % du loyer mensuel hors charge
Rédaction du bail :	25 % du loyer mensuel hors charge
Etablissement de l'état des lieux (entrée et sortie) :	surface ≤ 33 m ² : 3€/m ² Surface de 34 à 80 m ² : 100 € Surface > 80 m ² : 150 €
A la charge du LOCATAIRE :	
Visites, constitution du dossier du locataire :	25 % du loyer mensuel hors charge*
Rédaction du bail :	25 % du loyer mensuel hors charge*
Etablissement de l'état des lieux (entrée et sortie) :	surface ≤ 33 m ² : 3€/m ² Surface de 34 à 80 m ² : 100 € Surface > 80 m ² : 150 €

* Dans la limite des plafonds fixés par voir réglementaire.

Le montant TTC imputé au locataire ne pouvant excéder celui imputé au bailleur.

LOCATION COMMERCIALE OU PREFESSIONNELLE / HONORAIRES TTC :

8 % du loyer du loyer triennal hors charges HT, à la charge du preneur

REMISE D'UN DOSSIER D'ESTIMATION / HONORAIRES TTC :

150 €